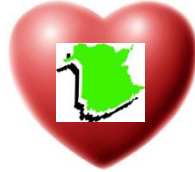


J'AI MA PROVINCE À COEUR



Mémoire présenté au

Ministre Blaine Higgs,  
Gouvernement du Nouveau-Brunswick

Dans le cadre des travaux menant  
au budget 2012-2013.

par

Le Front commun pour la justice sociale (FCJS)

Le 11 janvier 2012

## I. Introduction

Le Front commun pour la justice sociale (FCJS) est un organisme sans but lucratif dont le mandat est de faire pression pour plus de justice, de meilleures politiques sociales et une plus grande solidarité au sein de la société, en particulier avec ceux qui vivent dans la pauvreté. Étant donné que c'est par son budget que le gouvernement démontre concrètement ses priorités et qu'il manifeste ses intentions quant à la répartition de ses revenus, le FCJS veut lui suggérer des façons d'augmenter ses sources de revenu pour qu'il ait plus de fonds disponibles à consacrer aux gens dans le besoin.

Dans ce mémoire, nous aborderons d'abord le rôle essentiel du gouvernement en tant que percepteur des revenus et distributeur des fonds publics. Le FCJS proposera ensuite trois pistes pour le budget 2012-2013 : (1) réduire le déficit au moyen d'impôts équitables, (2) augmenter les revenus grâce à d'autres mesures, (3) investir dans les gens. Pour ces derniers, ce que nous préconisons, ce sont des taux plus élevés de l'aide sociale, des services mieux planifiés pour les aînés, un salaire minimum décent et une formation adaptée pour augmenter les compétences des travailleurs potentiels. Nous concluons en proposant un train de mesures que nous aimerions voir figurer au budget 2012-2013. Ce sont des mesures qui permettraient d'augmenter les recettes et d'assurer un mieux-être financier à long terme dans la province.

## II. Rôle essentiel du gouvernement

Le gouvernement doit réaliser trois fonctions<sup>1</sup> : (1) gérer la province de façon à assurer le bien commun de ses citoyens; (2) adopter des lois et des règlements; (3) protéger ses résidents et leur propriété.

Les membres de l'Assemblée législative sont démocratiquement élus par les citoyens pour gouverner les affaires de la province. A cet effet, ils préparent un budget qui comprend les revenus des transferts fédéraux, les revenus provinciaux provenant des taxes imposées sur les individus et les sociétés, la taxe de vente harmonisée ainsi que les autres taxes à la consommation et les autres formes de revenus.

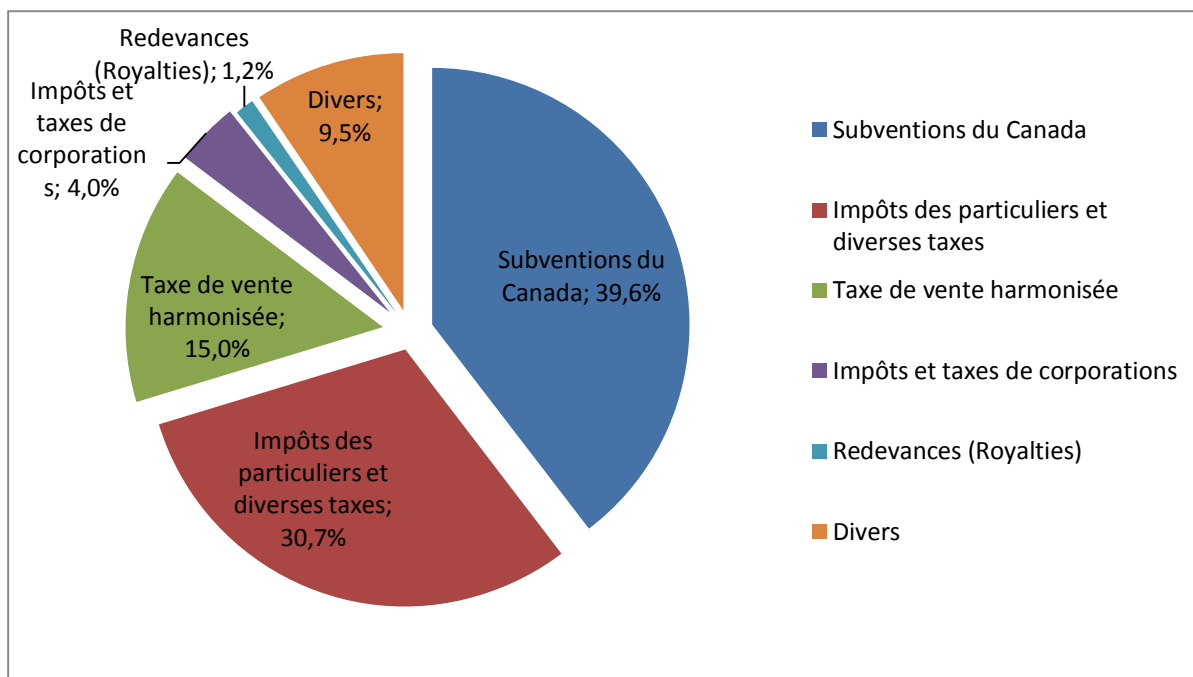
Quand il rend public son budget provincial, le gouvernement indique quels fonds il entend allouer aux divers ministères leur permettant de couvrir leurs

---

<sup>1</sup> <http://society.ezinemark.com/the-essential-role-of-government-4dd262428/html>

dépenses courantes, quels fonds il réserve pour les infrastructures, les dépenses de l'Assemblée législative, les frais liés à la cour provinciale, etc.

Le budget provincial 2011-2012 s'élevait à 7,02 milliards \$ en revenus comme le montre la figure 1. Le plus grand contributeur était le gouvernement fédéral grâce à ses **paiements de transfert**, ces derniers représentant **39,6 %** des revenus de la province. En second lieu et représentant **30,7 %** des recettes sont les impôts des particuliers et des consommateurs. En troisième lieu, la taxe de vente harmonisée représente **15 %** des revenus alors que **seulement 4,0 % des revenus provenaient de l'impôt sur les sociétés**. Les redevances n'ont contribué que **1,2 %** au Trésor public. Les autres recettes, qui s'élevaient à 9,2 %, provenaient d'autres sources. Au total, les recettes de la province s'élevaient à 7,02 milliards de dollars.



**Figure 1. Répartition, en termes de pourcentage, du budget 2010-2011 au NB.<sup>2</sup>**

Comment les revenus sont-ils dépensés? Les fonds disponibles à la province grâce aux impôts sont utilisés pour:

- Fournir des services de santé gratuits (médecins, hôpitaux, programme extra-mural, etc.);
- Payer pour l'éducation de la maternelle à la 12e année, aider les

<sup>2</sup> Higgs, Blaine. 2011-2012 Budget. New Brunswick, New Direction, p. 26.

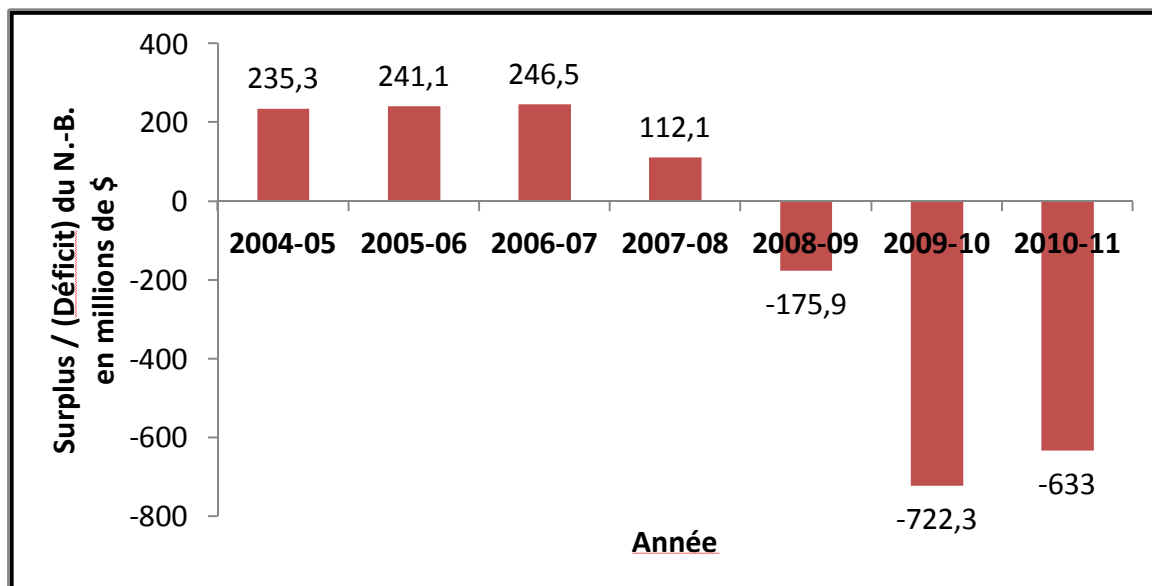
étudiants à accéder aux études post-secondaires et investir dans d'autres types de formation;

- Entretien des routes (construction, réparation, déblaiement, etc.);
- Soutenir les personnes dans le besoin: personnes âgées, bénéficiaires de l'aide sociale, personnes handicapées, etc.;
- Assurer les autres services publics.

La province utilise également une partie de ses revenus pour consentir des prêts et des subventions aux petites, moyennes et grandes entreprises du Nouveau-Brunswick. Voici des exemples où la province a versé de l'assistance corporative en 2010-2011<sup>3</sup>:

- Un prêt remboursable de 3 millions \$ à la firme Ganong à St. Stephen;
- Un fonds de roulement s'élevant à 3,3 millions \$ accordé à Innovatia à St-Jean;
- Un prêt non remboursable de 291 000 \$ à Hostopia à Miramichi/Fort Lauderdale ;
- Une remise sur les salaires s'élevant à 500 000 \$ accordée à Kent Home (du Groupe Irving) à Bouctouche

L'Assemblée législative a comme mandat de gérer les recettes provinciales de telle manière à ce que les dépenses correspondent aux revenus de la province. On a commencé à se préoccuper du déficit dans la province du Nouveau-Brunswick en 2008-2009, mais la situation a ensuite empiré l'année suivante, tel que le montre la figure 2.



**Figure 2. Surplus Æ (Déficit) du N.-B. de 2004-05 à 2010-11 (\$millions)<sup>4</sup>**

<sup>3</sup> Personal communication between L. McCaustlin and the personnel of the NB Dept. of Finance.

<sup>4</sup> New Brunswick. Finance Facts Sheet. Indicators of Financial Health, p. 1.

## Déficit provincial

Le gouvernement et le monde des affaires reviennent souvent sur la question du triste état de notre économie. S'il fallait en croire M. Higgs, nous serions sur le point de faire banqueroute.

Le déficit est apparu en 2008-2009, au moment où le milieu des affaires nous a entraînés dans une crise économique mondiale. Rappelons-nous que ce sont nous, les citoyens canadiens qui, grâce à nos impôts, avons versé des centaines de millions de dollars pour renflouer les entreprises.

À peu près au même moment, le gouvernement libéral décidait de réduire de façon radicale les impôts sur le revenu des individus et des sociétés privant ainsi le Trésor public de centaines de millions de dollars. Ces réductions importantes sont venues réduire les revenus de la province juste au moment où nous en avons le plus besoin. C'est cette mesure qu'a prise l'ancien gouvernement et qui a été maintenue par le gouvernement actuel qui explique en grande partie le déficit actuel.

Le FCJS démontrera que le déficit provincial peut être attribué à différents facteurs. Par contre, le plus important est les réductions d'impôts exécutées en 2009.

## III. Trois propositions du FCJS en vue du budget 2012-2013

Le FCJS soumet les trois propositions suivantes au ministre des Finances:

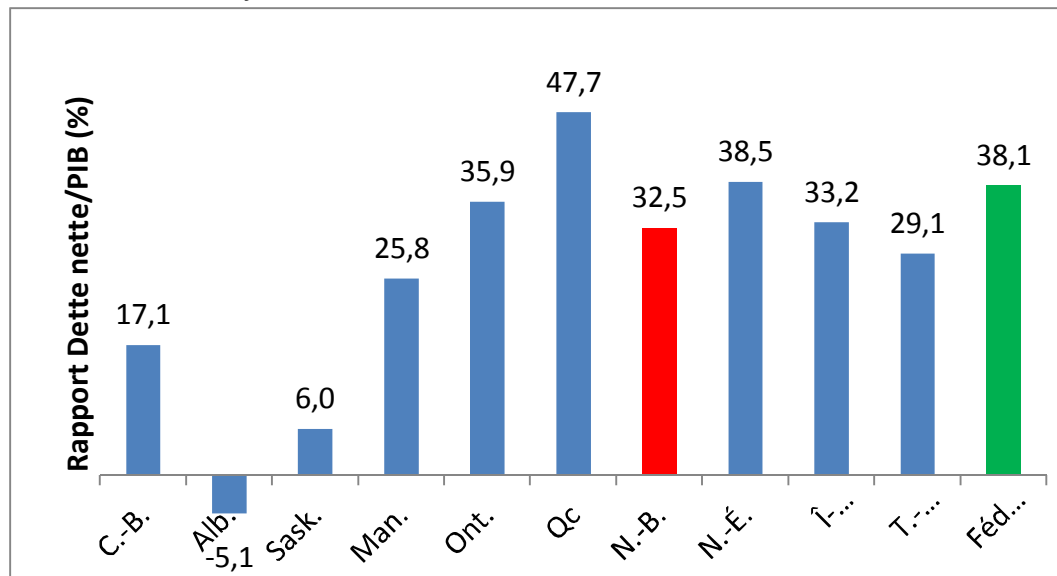
1. Réduire le déficit et la dette par le biais d'impôts équitables;
2. Augmenter les recettes par le biais d'autres mesures;
3. Investir dans les gens.

### A. Réduire le déficit et la dette par le biais d'impôts équitables.

#### 1. Rapport entre la dette nette et le PIB

Rappelons que la dette nette du Nouveau-Brunswick, à près de 10 milliards \$, n'est pas parmi les plus significatives au Canada. Comme l'indique la figure 3, la valeur du NB quant à son ratio entre sa dette nette et son PIB, se situe aux environs de la moyenne, à l'échelle des provinces

canadiennes. <sup>5</sup> M. Higgs soutient que notre dette est rendue impossible à gérer. Nous convenons qu'elle est élevée, mais elle n'est pas la plus élevée au pays. Chose certaine, quand nous traversons une période économique difficile, ce n'est certainement pas le moment de réduire les services aux citoyens, au contraire.



**Figure 3. Rapport entre la dette nette et le PIB des provinces canadiennes.**<sup>6</sup>

La dette nette du Nouveau-Brunswick par rapport à son PIB est inférieure à celle de l'Ontario, du Québec, de la Nouvelle-Écosse, de l'Île du Prince-Édouard et du gouvernement fédéral. Bien qu'il faille réduire la dette provinciale progressivement, il n'est pas nécessaire de se donner comme objectif de la ramener à zéro dans le plus bref délai possible.

## 2. Les principales causes du déficit au Nouveau-Brunswick

On peut attribuer aux éléments suivants les principales causes du déficit au Nouveau-Brunswick:

- La crise économique de 2008 a été déclenchée par les entreprises, et non par les «citoyens ordinaires», et pourtant, des milliards de dollars de nos impôts ont servi à renflouer les sociétés;
- Le ralentissement de l'économie (des centaines de milliers d'emplois perdus, la fermeture d'usines, etc.);
- Les pertes d'emplois dans le secteur forestier en raison de la fermeture

<sup>5</sup> Gross Domestic Product, or GDP, refers to the market value of all final goods and services produced per year.

<sup>6</sup> Federal Department of Finance. Canada-Net Debt/GDP. March 31, 2011.

- d'usines de pâte à papier et de scieries (Miramichi, Bathurst, Dalhousie, etc.) conduisant à l'élimination d'emplois bien rémunérés;
- La forte valeur du dollars canadien ont nui à nos exportations et au secteur touristique ;
  - Les coupures de l'impôt personnel et des corporations à partir de 2009.

### 3. Les impacts négatifs des coupures d'impôts du gouvernement libéral de 2009

Les réductions d'impôt de 2009 ont porté atteinte au principe de progressivité qui est à la base de tout système fiscal moderne. Les nouvelles mesures font en sorte qu'il y aura moins de revenus qui proviendront de notre système d'impôt progressif et plus du système régressif que constitue la taxe sur la consommation. La réduction des taux d'imposition des particuliers et des entreprises a eu pour effet que moins de fonds sont disponibles pour aider à réduire le déficit et la dette. Selon les estimations, 288 millions \$ ont été perçus en moins en 2011-2012 en raison de la réduction d'impôt sur le revenu personnel, et 37 millions \$ en moins en raison de la réduction du taux d'imposition des sociétés. Si la province se mettait à percevoir cet argent, il est évident que notre déficit actuel serait bien moindre que ce qu'il est. Il est difficile de comprendre pourquoi la province n'agit pas dans ce sens-là.

Comme nous pouvons le constater en regardant le Tableau 1, les citoyens et citoyennes du Nouveau-Brunswick ont reçu une réduction de leur taux d'imposition et ont aussi vu une augmentation du revenu sur lequel ils étaient taxés.

**Tableau 1. Impact des coupures d'impôts**

Tranche de revenu en 2008 (Gains annuel)	Taux en 2008	Tranche de revenu en 2012	Taux en 2012	% reduction entre 2008 et 2012
1. 0\$ à 34 835\$	10.12%	0 à 38 190\$	9.1%	-1.0%
2. 34 836\$ à 69 672\$	15.48%	38 191\$ à 76 380\$	12.1%	-3.38%
3. 69 673\$ à 113 273\$	16.8%	76 381\$ à 124 178\$	12.4%	-4.40%
4. Plus de 113 273\$	17.95%	Plus de 124 178\$	14.3%	-3.65%

*Le Plan de réduction des impôts au Nouveau-Brunswick . 2009-2012* écrit en mars 2009, par le gouvernement libéral, ministère des Finances, présentait le calcul de combien gagnerait les citoyens à différents niveaux de revenus quand les réductions des revenus d'impôts seraient complètement mis en place en 2012. Ces données sont présentées au tableau 2.

**Tableau 2. Économies annuelles en impôt réalisées par les particuliers pour une personne seule et une famille à revenu unique, selon le niveau de revenu imposable (2008 par rapport à 2012).**

Revenu taxable	Personne seule	Famille ayant un seul gagne-pain
15,000\$	65\$	0\$
30,000\$	395\$	583\$
60,000\$	1,307\$	1,283\$
90,000\$	2,619\$	2596\$
150,000\$	5,922\$	5,898\$

Lorsqu'on analyse le montant d'argent économisé que différents salariés font en 2012 et qu'on le compare avec le niveau de taxation en 2008, il est évident que ces modifications favorisent les citoyens les plus riches et non les moins riches.

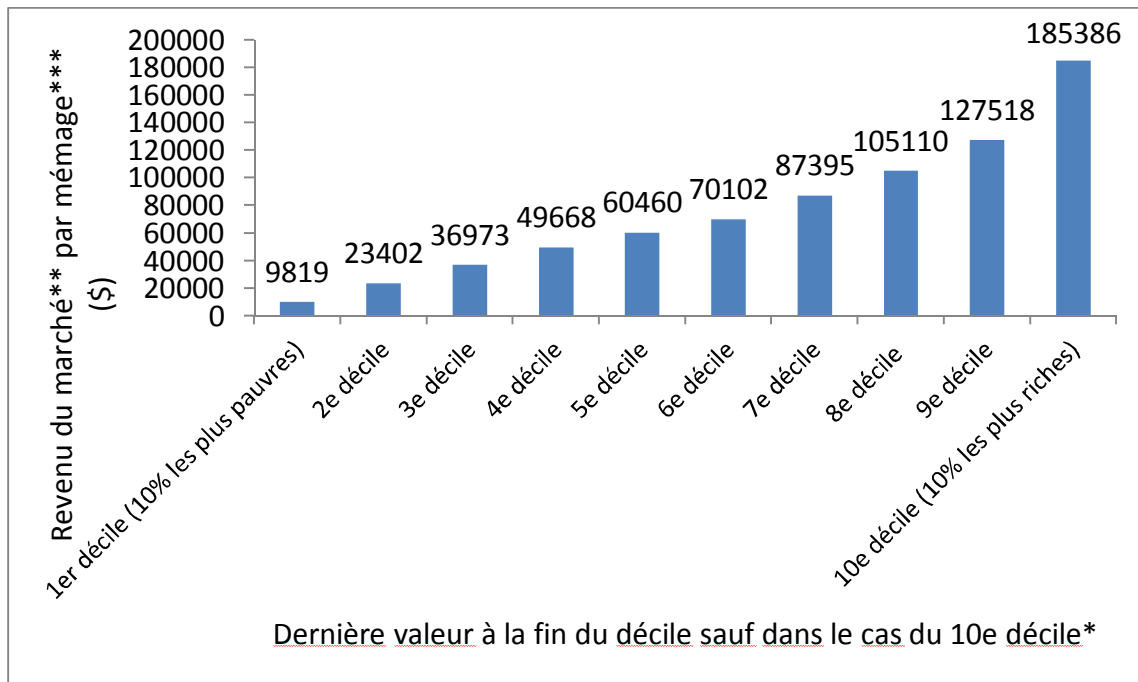
Nous reconnaissons que le gouvernement conservateur actuel n'a pas mis en place les dernières réductions d'impôts pour les plus riches (plus de 124 178 \$) prévue en 2012. Par contre, nous croyons que le tableau précédent nous donne une très bonne idée de qui bénéficient de ces coupures.

#### **4. Réductions d'impôts pour les riches contribuant à faire croître l'écart de revenu**

La figure 4 illustre l'écart de revenu au Nouveau-Brunswick entre les riches et les pauvres en 2008. Les données nous furent transmises par Armine Yalnizyan du Centre canadien des politiques alternatives. Le revenu de la tranche la plus haute (10<sup>e</sup> décile) était de 185 386 \$. Ce chiffre, nous proviens d'une publication de Campaign 2000<sup>7</sup> et il représente le revenu moyen des gens de Nouveau-Brunswick qui sont

<sup>7</sup> Campaign 2000 - Human Development Council. 2011. Child Poverty Report Card, p. 7.

parmi les 10 % les plus riches.



**Figure 4. Revenu du marché (8) du Nouveau-Brunswick par ménage (9) en 2008, à partir des plus pauvres jusqu'aux plus riches**

\* Revenu moyen au 10<sup>e</sup> décile en 2009

\*\* Revenu du marché comprend le salaire, les investissements et les rentes

\*\*\*Ménage: au moins 1 adulte de moins de 65 et au moins 1 enfant sous 18 ans

Une taxe plus élevée sur le revenu personnel des riches aurait pour effet de réduire le fossé entre les riches et les pauvres. Le Conference Board du Canada affirme qu'un large fossé entre riches et pauvres est mauvais pour la société: « De fortes inégalités diminuent la croissance économique car les citoyens n'utilisent pas pleinement leurs compétences et leurs capacités en plus de saper la cohésion sociale et de conduire à l'augmentation des tensions sociales. De fortes inégalités soulèvent également des questions morales entourant l'équité et la justice sociale. »<sup>8</sup>

<sup>8</sup> Conference Board of Canada quoted by Canadian Centre for Policy Alternatives Monitor, Vol., 18(6), Nov. 2011.

## 5. Pour un régime d'imposition plus équitable

### a. Proposition en vue d'une plus juste contribution de l'impôt personnel

Tel qu'indiqué dans les tableaux précédents, les coupures d'impôts de 2009 ont favorisé les plus riches au Nouveau-Brunswick. Le FCJS est en faveur d'un système d'impôt progressif et souhaite que le ministre des Finances revienne aux tranches d'imposition pour les particuliers de 2008. Le FCJS propose par ailleurs l'ajout d'une cinquième tranche d'imposition pour les personnes gagnant plus de 150 000 \$ par année. Ces tranches d'imposition sur le revenu sont indiquées dans le tableau 3.

**Tableau 3. Proposition du FCJS en termes de tranches d'imposition sur le revenu pour le budget provincial 2012-2013.**

Tranche de revenu annuel	Taux d'imposition
1. 0\$ <sup>9</sup> à 34 835\$	10.12%
2. 34 836\$ à 69 672\$	15,48%
3. 69 673\$ à 113 273\$	16.80%
4. 113 274\$ à 150 000\$	17.95%
5. 150 000\$ et plus	21.00%

### b. Proposition en vue d'une plus juste contribution des sociétés

Le gouvernement libéral avait prévu de baisser l'impôt des sociétés de 13 % à 8 % pour la période allant de 2008 à 2012. Dans son budget 2010-2011, le gouvernement conservateur a freiné la réduction pour fixer l'impôt corporatif à 10 % en juillet 2011. Le FCJS propose que les taux d'impositions des entreprises soient ramenés à 13%.

Les petites et moyennes entreprises ont connu une diminution de leur taux d'imposition lors du dernier budget. Il passera de 5 % à 2,5 % (une réduction de cinquante pour cent) d'ici la fin du mandat du gouvernement actuel. Nous lui proposons de ramener le taux à 5 %. S'il est raisonnable de demander aux citoyens de contribuer davantage à l'économie de la province, il en est tout autant de l'exiger du milieu des affaires qui devrait lui aussi payer sa juste part.

Les allègements fiscaux des entreprises ne sont pas l'élément clé sur la

<sup>9</sup> People earning less than \$8,953 don't pay income tax.

décision d'une entreprise d'ouvrir une nouvelle usine ou de nouveaux bureaux. Ce qui leur importe, ce sont des facteurs comme les ressources naturelles, la main-d'œuvre qualifiée, les bonnes routes, de bons services de santé et de services sociaux, un bon système éducatif et des équipements culturels et sportifs attrayants.

## IV. Augmenter les revenus en utilisant d'autres moyens que les taxes

Selon le FCJS, il existe plusieurs façons d'accroître les recettes autrement que par l'augmentation des impôts. Voici quatre stratégies possibles pour renflouer le Trésor public :

- Augmenter les redevances sur les ressources naturelles;
- Mettre un terme aux partenariats publics-privés;
- Adopter un régime public d'assurance automobile pour les Néo-Brunswickois;
- Mettre en œuvre l'équité salariale dans le secteur privé.

La partie suivante consiste à fournir des détails sur ces quatre stratégies.

### A. Augmentation des redevances sur les ressources naturelles

Les ressources naturelles appartiennent à tous les citoyens du Nouveau-Brunswick et peuvent générer des revenus. En 2010-2011, le NB a perçu 24 millions \$ en impôt sur les minéraux métalliques, 2 millions \$ des permis d'exploitation (forêt et mines) et 1 million \$ provenant des redevances pétrolières et gazières.<sup>10</sup> Le montant des redevances ne représente que 0,6% des recettes provinciales. **Il devrait y avoir une augmentation des redevances sur les ressources naturelles dans le budget de 2012-2013 car cela pourrait rapporter des revenus substantiels.**

### B. Mettre un terme aux partenariats publics-privés

Un partenariat public-privé (PPP) est un service offert ou une infrastructure bâti pour un gouvernement mais financé et exploité grâce à un partenariat entre le gouvernement et une ou plusieurs entreprises du secteur privé. Les PPP ne représentent pas une économie. Ils coûtent en réalité plus cher, en plus de rendre le secteur public moins capable de gérer lui-même

<sup>10</sup> New Brunswick. Royalties collected under the Oil and Natural Gas Act.

les programmes publics. Ils réduisent aussi la flexibilité, la transparence et l'imputabilité du gouvernement.

Il y a de nombreux cas de gaspillage liés aux PPP. Le projet de l'école Evergreen, à Moncton, construite dans les années 1990, par exemple, s'est avéré un gaspillage des fonds publics. Il en a coûté près de 900 000 \$ de plus que si le projet avait été financé publiquement. Trois exemples plus récents de PPP sont les suivants:

- La construction des écoles : Eleanor W. Graham Middle School et Moncton North School ont coûté 1,7 millions de dollars de plus parce qu'elles ont été construites par un PPP au lieu de la méthode traditionnelle (auditrice générale Kim MacPherson dans son rapport du 12 janvier 2012).
- Le projet Gateway (route 1), reliant la frontière américaine à River Glade, est un PPP de 544 millions \$ représentant 57% du budget d'immobilisation de province en 2012-2013.<sup>11</sup>
- Le Palais de justice de Moncton, qui devait coûter 27 millions \$ et ouvrir ses portes en mai 2008, a accusé un retard de plus de deux ans et demi et le coût final a dépassé 50 millions.<sup>12</sup>

### **C. Créer une société d'État qui offrirait un programme public d'assurance automobile**

Quatre provinces canadiennes, soit la Colombie Britannique, la Saskatchewan, le Manitoba et le Québec, ont un régime d'assurance publique.

Le Manitoba a aboli les compagnies d'assurance privées et les a remplacées par l'assurance publique du Manitoba (MPI), une société d'État. En 2011, le MPI a réalisé un surplus de près de 92 millions \$. La société a pu diminuer les primes d'assurance automobile de 4 % en moyenne.<sup>13</sup>

En 2004, Elizabeth Weir, présidente du comité spécialité de l'assurance automobile publique, a publié un rapport indiquant qu'une assurance automobile publique au Nouveau-Brunswick permettrait de réduire la prime

<sup>11</sup> New Brunswick. Transportation. 2012-2013 Capital Budget Estimate. Dec.14, 2011. Hon. Claude Williams. Ministerial Statement.

<sup>12</sup> [www.cbc.ca/news/caada/new-brunswick/story/2011/02/10/nb-new-moncton-courthouse.htm/Prices](http://www.cbc.ca/news/caada/new-brunswick/story/2011/02/10/nb-new-moncton-courthouse.htm/Prices) Moncton courthouse worth it: sheriff.

<sup>13</sup> [www.mpi.mb.ca/english/newsroom/RateApp/2-11\\_2012/NewsRelease.html](http://www.mpi.mb.ca/english/newsroom/RateApp/2-11_2012/NewsRelease.html)

moyenne de 219 \$ tout en augmentant les revenus de la province de 3,5 millions \$ par année.<sup>14</sup> **Le ministre des Finances devrait recommander qu'un régime public d'assurance automobile soit institué au Nouveau-Brunswick comme société d'État.**

#### **D. Mise en Œuvre de la Loi sur l'équité salariale dans le secteur privé**

Une étude a montré que l'adoption d'une loi sur l'équité salariale dans le secteur privé augmenterait le salaire de bien des femmes sur le marché du travail.<sup>15</sup> Cela les placerait dans une tranche de revenu plus élevée et donc, elles contribueraient environ 105 millions \$ au Trésor public.

#### **E. Éviter de toucher à la TVH comme moyen d'augmenter les revenus provinciaux**

Nous exhortons le ministre des Finances à maintenir la taxe de vente harmonisée (TVH) au niveau provincial actuel de 8 %. Nous l'exhortons à ne pas augmenter la TVH parce qu'elle pénalise surtout les personnes vivant dans la pauvreté, vu qu'elle s'applique à tous les besoins de base, sauf la nourriture. Les entreprises profitent d'un remboursement de la TVH qu'elles ont payée. Ce sont les consommateurs qui en paient le prix.

### **V. Investir dans les personnes**

Il y a plusieurs raisons pour lesquelles le ministre des Finances devrait donner la priorité aux besoins des gens en élaborant le budget 2012-2013. Le FCJS suggère ce qui suit:

- Toucher un revenu supérieur permettrait aux gens à faible revenu d'améliorer leur état de santé, en particulier les bénéficiaires de l'aide sociale;
- De meilleurs services pour les personnes âgées leur permettraient de vivre plus longtemps à domicile;
- Un salaire minimum décent ferait du NB une province plus juste;
- La province pourrait mieux répondre aux besoins de main-d'oeuvre si elle assurait aux travailleurs une formation qui convient à leur capacité.

<sup>14</sup> Weir, Elizabeth. April 2004. Final Report on Public Automobile Insurance.

<sup>15</sup> Akbary, A. H. 2004. The Gender Wage Gap in New Brunswick, p.2.

Ces quatre types d'investissement dans les gens sont décrits plus en détail ci-après.

### **A. Investir dans la réduction de la pauvreté permet d'économiser des fonds publics**

L'étude menée par Christine Saulnier (du bureau du Centre canadien des politiques alternatives à Halifax) a montré qu'une réduction de 20 % de la pauvreté pourrait permettre au NB d'économiser 196 millions \$ par année en soins de santé et récupérer un montant additionnel de 108 à 190 millions \$ par année qu'elle paie actuellement en perte de productivité.<sup>16</sup>

Augmenter les taux d'aide sociale à la moyenne de l'Atlantique est une façon logique d'économiser des frais considérables dans le budget de la santé.

### **B. Investir dans certains besoins des aînés**

Offrir des services à domicile aux aînés et aux personnes handicapées dans le besoin permettrait de réaliser ce qui suit:

- Réduire les coûts d'hospitalisation;
- Leur offrir une meilleure qualité de vie;
- Leur permettre d'être plus autonomes, un facteur lié aux déterminants de la santé;
- Permettre à celles qui sont classées aux niveaux de soins 1 et 2 de demeurer à domicile plus longtemps en réservant les places dans les établissements de soins prolongés à ceux qui sont classés aux niveaux 3 et 4;
- Permettre aux personnes âgées ou handicapées de résider plus longtemps à la maison en leur offrant des soins infirmiers et des services d'aide ménagère;
- Préconiser une approche préventive plutôt que curative, réduisant ainsi les dépenses gouvernementales dans les établissements de soins prolongés en réservant les places dans ces établissements pour les personnes aux niveaux de soins 3 et 4.

---

<sup>16</sup> Saulnier, Christine. 2011. In Focus. Cost of Poverty in New Brunswick. p. 2.

### **C. Mettre en place un salaire minimum décent**

La décision de reporter, de septembre 2011 à avril 2012, l'augmentation du salaire minimum de 9,50 \$ à 10,00 \$ l'heure pour répondre au lobbying des entreprises a eut un impact négatif sur des milliers de travailleuses et travailleurs de cette province, plusieurs vivant en pauvreté. La proposition de fixer un salaire minimum moindre pour les travailleurs à pourboires pour donner suite aux pressions de la Fédération canadienne des entreprises indépendantes est une autre mauvaise décision et aura un impact négatif important sur le revenu de beaucoup de femmes. Le FCJS exhorte le gouvernement du Nouveau-Brunswick à instituer des augmentations régulières du salaire minimum. Les travailleurs à faible revenu seront ainsi en mesure d'acheter plus de biens et de services, un facteur qui va stimuler l'économie. Leur impôt sur le revenu sera plus élevé et plus d'argent sera versé au Trésor public.

### **D. Offrir une formation supplémentaire visant à augmenter les compétences de certains groupes ciblés**

Une bonne formation à l'emploi fait défaut pour ceux qui n'ont pas une 12<sup>e</sup> année. La formation de assistants dans des corps de métiers comme la menuiserie, l'électricité, la plomberie, etc. serait un atout. Ce serait un atout pour les employeurs. Une telle formation déboucherait sur de nouvelles possibilités d'emploi, sans compter que ces travailleurs feraient une contribution à l'impôt.

## **VI. Conclusion**

Ce que demande le FCJS au ministre des Finances, c'est d'augmenter les revenus afin de fournir des services adéquats aux Néo-Brunswickois. Notre survol de la situation socio-économique du NB nous conduit à lui faire des recommandations qui contribueront à promouvoir la justice et l'équité. Bref, le FCJS veut que le gouvernement augmente ses revenus de la façon suivante:

1. Annuler les réductions d'impôt des particuliers consenties en 2009 et envisager plutôt un taux d'imposition supérieur pour les plus riches, y compris l'instauration d'une cinquième tranche d'imposition pour ceux qui gagnent plus de 150 000 \$;
2. Augmenter les impôts des sociétés au NB au niveau de 2008, permettant ainsi de toucher des millions \$ en revenus;

3. Hausser l'impôt des petites et moyennes entreprises au niveau de 2011 soit à 5%;
4. Hausser les redevances des sociétés exploitant les ressources naturelles de la province pour pouvoir ainsi augmenter les revenus. ;
5. Mettre en œuvre un programme public d'assurance automobile pour apporter de l'argent à la province;
6. Adopter une loi sur l'équité pour le secteur privé pour augmenter le revenu des travailleuses ce qui se répercuterait en une augmentation de leur impôt.

Le FCJS suggère que le ministre des Finances utilise ces nouveaux revenus fiscaux pour investir dans les gens et créer des initiatives qui réduiront les dépenses publiques à long terme:

- Prévoir plus d'argent pour les prestations d'aide sociale afin de réduire l'insécurité alimentaire, fournir un logement adéquat, etc.;
- Améliorer les services à domicile aux aînés et aux personnes handicapées;
- Mettre en œuvre des augmentations régulières du salaire minimum;
- Offrir aux gens une formation qui soit adaptée à leurs capacités.

Le FCJS est en faveur d'une économie qui garantirait que tous les citoyens puissent satisfaire leurs besoins fondamentaux. Nous nous opposons au mythe qui veut que c'est en passant par les réductions d'impôts et des programmes sociaux moins généreux que nous pourrions créer une province plus saine et plus prospère.

Enfin, le FCJS est pleinement d'accord avec le lauréat du prix Nobel Jean Stiglitz qui dit que pour relancer l'économie, il faut augmenter les impôts et les dépenses publiques tout en réduisant à la fois le déficit et la dette.<sup>17</sup> En somme, en augmentant les revenus, le ministre des Finances pourrait ainsi investir dans les gens et créer une province que nous aurions véritablement à cœur.

---

<sup>17</sup> Canadian for tax fairness. 2011. Increase taxes to kick-start economy says Stiglitz.